



Bati traité TA



NP ROLPIN
L'innovation au service du bois



BATI

I / III

selon norme EN 635-3

Rolpin BATI est un contreplaqué en PIN MARITIME

(origine France).

Utilisé pour l'agencement, le mobilier, la menuiserie, le Rolpin BATI est appliqué où l'esthétique et le veinage du bois sont importants.

Format : 2500 x 1250 mm

LES +

- Panneaux décoratifs
- NF Extérieur CTB-X Structure
- Respectueux de l'environnement

VARIANTES :

BATI I/III (contreface non réparée)

BATI TA (15 et 18mm) : Traitement autoclave classe 4 couleurs : vert et marron

BATI TRHT : Traitement haute température classe 3 (CTB-X Non structurel)

BATI PYRO (12, 15, 18, 21mm) : Traitement Euroclasse B-s2, d0

OPTIONS :

Découpe, usinage et TG2 sur demande.



FACE I

Face fermée, sans noeud et avec pastilles bois (maxi 6/m²).
Réparations mastic occasionnelles



CONTREFACE II

Face fermée, avec noeuds sains et pastilles bois.
Réparations mastic occasionnelles

Finition : Les 2 faces sont poncées

RÈGLEMENTATIONS ET CERTIFICATIONS

Emplois structurels en construction Attestation de conformité système 2+ selon EN 13986 + A1

Milieux extérieurs selon EN 636 + A1 (usage structurel).
Homologué à la marque française de qualité NF Extérieur CTBX et à la marque allemande BFU 100 DIN 68705 partie 3.

Dégagement de formaldéhyde Classement E1 Selon norme EN 717.2

Les mesures d'émissions de formaldéhyde montrent un dégagement de 0,02 mg/l d'air selon la méthode au dessiccateur ISO 12460-4. Cette valeur est 15 fois inférieure aux exigences de la norme japonaise F****, la plus sévère au monde (0,3 mg/l) selon la norme JIS A 1460

Classement en réaction au feu : Selon EN 13501-1 + A1
Épaisseur > 9 mm : Euroclasse D-s2, d0

Marquage : CE n° 380 – CPD – 011 - EN 13986 + A1

DOP : Disponible sur notre site internet

Densité : 560 à 610 kg/m3

Qualité du collage selon norme EN 314-2 : collage classe 3 « milieux extérieurs », résistant à l'eau et aux intempéries.
Colle phénolique.



www.rolpin.com

ÉPAISSEURS, NOMBRES DE PLIS, COLISAGES

Le format des panneaux est 2500 x 1250 mm (autres formats nous consulter)

Épaisseur (mm)	7	10	12	15	18	21	25	30	38
Nombre de plis	3	5	5	5	7	7	9	11	13
Colisage	85	60	50	40	33	30	24	20	15
Tolérance d'épaisseur max (mm)*	7.41	10.5	12.56	15.65	18.74	21.83	25.95	31.5	39.14
Tolérance d'épaisseur min (mm)*	6.39	9.3	11.24	14.15	17.06	19.97	23.85	28.1	36.46

* selon NF EN 315

STOCKAGE

Il est conseillé de stocker les colis dans un endroit sec, de préférence à plat et de niveau sur des chevrons secs les isolant du sol. L'espacement entre chevrons est à adapter à l'épaisseur et à la nature des panneaux stockés. En cas de stockage sur plusieurs piles, aligner les chevrons en hauteur. Sur chantier prévoir mise à l'abri ou recouvrir les panneaux d'un revêtement étanche à l'eau mais perméable à la vapeur.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES DES PANNEAUX

Elles sont conformes aux spécifications de la norme EN 315 :
Tolérance dimensionnelle longueur/largeur : $\pm 3,5$ mm
Rectitude des bords et équerrage : 1 mm par mètre linéaire
Tolérance d'épaisseur selon NF EN 315

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Conductivité thermique
Durabilité biologique

Teneur en pentachlorophenol
Perméabilité à la vapeur d'eau
Absorption Acoustique

$\lambda = 0,13W/.K$

Essence pin maritime :

Classe 3 - 4 selon EN 350 partie 2

< 5 ppm. (PCP)

70 μ humide / 200 μ sec

250 à 500 Hz = 0,10

1000 à 2000 Hz = 0,30

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES SELON NF 789 / EN 1058

Épaisseur (mm)	7	10	12	15	18	21	25	30	38
Plis	3	5	5	5	7	7	9	11	13

MODULE D'ÉLASTICITÉ EN FLEXION N/MM²- VALEURS MOYENNES*

Em.0.50	11994	10200	9543	9311	7991	7923	8182	6890	7522
Em.90.50	606	2400	3057	3289	4609	4677	4418	5710	5078

* on dérive les modules à 5 % d'exclusion en multipliant les valeurs moyennes par : 0.645

RÉSISTANCE EN FLEXION N/ MM² VALEURS CARACTÉRISTIQUES À 5 % D'EXCLUSION

Fm.0.50	35.1	29.5	27.7	25.4	21.8	20.9	20.9	17.5	18.3
Fm.90.50	4.9	12	14.2	13.5	17.5	17.2	14.6	18.3	14.8

Autres valeurs caractéristiques pour le calcul selon EN 1995 - 1-1 (EUROCODE 5) sont disponibles sur le site internet ou nous consulter.

EMPLOIS :

Applications structurales selon EN 13986, EN 636-3

Application en plancher

Application en toiture

RAYON DE CINTRAGE (mm) :

Épaisseur	10	12	15	18
Sens longitudinal	2500	3000	3750	4750
Sens transversal	2000	2400	3000	3800

ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS :

Selon EN 13986 + A1, Paragraphe 5.10

Apte à un usage en tant qu'élément structural en milieu extérieur correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1

Se référer au DTU 51.3 // « Planchers en bois ou en panneaux dérivés de bois »

Se référer au DTU 43.4 // « Travaux de toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés de bois avec revêtements d'étanchéité »

TENUE AUX FIXATIONS (e = 15mm) :

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parurement et chant : 30daN
Vis	Effort moyen de traction	Parurement 180daN / Chant : 140daN

L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_A en kg/m² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique > 5 kg/m²) :
 $R = 13 \times \log(m_A) + 14$